

En résumé :

- Conditions toujours très favorables au mildiou, niveau de risque très élevé sur l'ensemble de la Région Centre pour les jours à venir.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Aucune tache de mildiou n'est signalée pour le moment en parcelles mais de nouveaux symptômes ont été observés sur tas de déchets, ainsi que dans des jardins.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la 3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;
- à la sortie de taches de la 4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;
- à la sortie de taches de la 5^{ème} génération pour des variétés résistantes.

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

Situation au 03 Juin 2016

Les cycles de mildiou continuent leurs progressions :

- la 3^{ème} génération a finie d'incuber sur toutes les stations.
Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.
- la 4^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations.
Le risque est donc présent pour les variétés intermédiaires levées.
- la 5^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations **sauf** pour celle de Chartres.
Sur ces secteurs, le risque est aussi présent pour les variétés résistantes levées.

Ces derniers jours, le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs de la Région.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 03/06	Niveau de risque au 03/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 03/06 au 05/06			Pluie (en mm) depuis le 30/05
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	72.4
	Chartres (8h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	46.1
	Guillonville (6h)	6 ^{ème} -7 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	72
	Louville (6h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} incubée	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et 01,02,03/05 pour VR	OUI	OUI	OUI	59.8
	Pré-Saint- Evroult (0h)	6 – 7 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	39.6
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	61.8
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	6 ^{ème} 7 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	39
	Ouzouer le Marché (6h)	5 ^{ème} incubé 6 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	67.6
	St Léonard en Beauce (3h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème}	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	73.2
Loiret (45)	Amilly (5h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et 02,03/05 pour VR	OUI	OUI	OUI	73
	Boisseaux (4h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	88
	Férolles (4h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} incubée	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et 01,02,03/05 pour VR	OUI	OUI	OUI	123
	Gien (4h)	6 - 7 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	130.5
	Outarville (6h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} incubée	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et 01,02,03/05 pour VR	OUI	OUI	OUI	99
	Pithiviers (2h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} incubée	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et 01,02,03/05 pour VR	OUI	OUI	OUI	95.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	30,31,01,02,03/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	69.8

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses avec quelques éclaircies sont attendues jusqu'à mardi prochain. Quelques risques d'orages sont prévus Mardi, puis le temps devrait être sec à partir de mercredi. Les températures remontent à partir de dimanche.

Ces conditions restent très favorables au mildiou, d'autant plus que les températures devraient remonter ce weekend.

Analyse du risque :

Pour les parcelles levées le risque est présent et toujours très élevé dans tous les secteurs.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce vendredi 03 juin ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes dans tous les secteurs sauf Chartres (Cf sensibilités variétales dans le tableau ci-dessus).

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement commence à être fortement contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

